



Protection civile

District Morges

EXTRAITS DU RAPPORT

D'ACTIVITES 2018



Les activités que je vais vous présenter dans ce rapport 2018 ont été réalisées avec professionnalisme et diligence par les miliciens et professionnels de la Protection Civile du District de Morges. Il vous sera exposé les changements et modifications que notre bataillon a mené et ceci selon quatre axes :

- Réorganisation des compagnies du bataillon ;
- Début du renouvellement du matériel ;
- Préparation à l'introduction des nouveaux règlements de la PCi Vaudoise ;
- Nouvelle orientation des objectifs des cours de répétition.

Lors de la mise en place de notre bataillon en 2014 selon les directives de la réforme de la PCi vaudoise appelée « AGILE », 7 compagnies avaient alors été constituées. Souvent sous-dotées en effectif lors des cours de répétition (CR) et totalement dépourvues de formation d'aide à la conduite, il a été décidé de réduire le nombre de compagnies du bataillon de 7 à 5. Cette action de dissoudre la compagnie 2 d'Etat-major aura eu pour effet positif d'incorporer dans chaque compagnie des aides à la conduite pour le renforcement du commandement.

La compagnie 3, quant à elle, aura également été dissoute, ce qui nous a permis d'augmenter les effectifs des compagnies à une moyenne de 150 personnes pour un effectif de bataillon de 750 hommes.

Les compagnies sont donc actuellement en légère sur-dotation. Cette situation devrait être corrigée en 2021 avec l'introduction de la nouvelle loi fédérale sur la PCi (LPPCi) qui aura, entre autres, pour impact un abaissement de l'obligation de servir pour les soldats et les sous-officiers à 32 ans et un maintien de l'obligation de servir à 40 ans pour les sous-officiers supérieurs et les officiers. Cette nouvelle loi devrait avoir pour effet une baisse de près de 35% de l'effectif de notre bataillon.

L'année 2018 aura été marquée par les premières actions de renouvellement du matériel de la PCi vaudoise. Il est important ici de rappeler que les Cantons doivent s'organiser seuls depuis que la Confédération, et plus particulièrement l'Office Fédéral de la Protection de la Population (OFPP), a abandonné en 2009 cette charge. La PCi souffre d'un matériel et d'équipement pour la plupart totalement obsolètes et qui prêtertent nos possibilités d'action, d'intervention et de crédibilité. Il est aujourd'hui urgent de donner à la PCi des moyens pertinents qui lui permettront de donner une réponse adaptée aux défis sécuritaires actuels et futurs. La Division PCi du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) travaille dans cet objectif et sur l'élaboration de documents et concepts qui permettront de continuer à avancer dans ce domaine.

Le matériel touché en 2018 comprend :

- De nouveaux casques répondant aux normes de sécurité actuelles;
- Des sacs pour le transport de l'équipement;
- Des tenues pour le travail en décombres et des outils produisant des projections incandescentes;

- Une dotation de tenues de matériel de corps PCi VD 15;
- Du matériel de signalisation et barrage nous permettant, entre autres, de remplir des prestations de délestage d'autoroute au profit de la Police;
- Des gilets d'identification ;
- Du matériel antichute pour la sécurité du travail de nos hommes en milieu périlleux.

Sur un plan régional, nous avons également travaillé à l'amélioration et à l'efficience de nos missions par :



- L'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de piquet ;
- Des moyens de formation au 1^{er} secours et plus particulièrement à la réanimation cardio-pulmonaire;
- Des moyens pour l'amélioration du travail de nos cuisiniers ainsi que pour le respect de la chaîne du chaud comme du froid;
- Une rampe pour le transport du matériel et l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'étage de notre caserne de St-Prex.

Cette année fut également marquée par une campagne d'explication et de sensibilisation relative à l'introduction de deux nouveaux règlements valables dès le 1^{er} janvier de cette année. Le premier règlement traite l'organisation et l'administration de la PCi Vaudoise. Cet élément est vital à l'unification des pratiques des différents districts et nous sert, dès à présent, de référence dans les différents processus et procédures relatifs à l'administration des bataillons.

Le second règlement traite des interventions et de l'instruction de la PCi Vaudoise. C'est ici le changement le plus marquant qui conduira nos activités et, par déclinaison, notre avenir pour les prochaines années. Beaucoup de changements de pratique sont ici à relever. Les interventions en faveur de la collectivité, par exemple, sont devenues payantes pour le demandeur selon une tarification journalière ou horaire définie en fonction des engagements en journée, de nuit ou le week-end. C'est un tarif par homme, qui sera validé à chaque législature, et qui a été fixé à Frs 30.- la journée en semaine, puis Frs 30.- de l'heure de 20h à 6h du matin et pour finir Frs 30.- de l'heure le week-end et les jours fériés jusqu'à un maximum de Frs 240.- par tranche de 24h d'engagement.

Comme toutes nouvelles pratiques, ceci doit être expliqué, accompagné et compris. Je vais donc tout mettre en œuvre pour que chaque commune de notre District puisse

être soutenue et accompagnée dans ces nouvelles pratiques de fonctionnement de la PCi Vaudoise.

Par déclinaison de ces nouveaux règlements, les activités de la PCi en cours de répétition doivent être réorientées exclusivement sur le maintien et le développement des compétences et du savoir-faire sur l'utilisation de notre matériel et les techniques de travail y relatives. Les travaux au profit des communes, tels que chemin forestier, passerelle et place de jeux par exemple, doivent impérativement avoir un but formateur et ne pas concurrencer une entreprise privée. Ceci explique une baisse de ces prestations au profit des communes.



En 2018, par exemple, notre bataillon a réalisé pour la commune d'Apples, et plus particulièrement pour l'EMS Baud, le démontage d'une ancienne place de jeux ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur, pour la commune de St-Oyens, la construction d'un renforcement d'un talus d'un chemin forestier, pour la commune de Cuarnens, la pose de 120 m de barrières autour de l'ancienne "Saboterie" et la construction d'un escalier d'accès à un puits de relevage pour l'alimentation en eau d'abreuvement du bétail.

Vous l'avez compris, la standardisation des objectifs des cours de répétition ne me donne plus le loisir de vous présenter nos activités par prestation de compagnie mais de manière généralisée au niveau bataillonnaire ou au niveau de détachement ou engagement spécifique ayant eu lieu durant l'année écoulée. C'est donc 3356 jours de service que le bataillon a réalisé en 2018.

Commençons par nos 5 compagnies. Elles ont toutes fait service en 2018 selon le standard suivant : un rapport préparatoire d'une journée, deux jours de cours de cadres et 4 jours de cours de répétition.



Les objectifs de formations édictés par la Division PCi ont été introduits dans le programme de formation continue de nos compagnies à savoir :

- Intégration du concept télématique;
- Intégration de la documentation vaudoise sur la mobilité de la PCi;

La formation sur le matériel antichute n'a pas pu être réalisée, car ce dernier a été livré en novembre 2018 à notre bataillon.

Les objectifs que j'ai fixé pour le bataillon ont complété le programme cantonal avec les formations suivantes :

- Monter, tenir et exploiter des bassins de décontamination pour véhicules et piétons en cas d'épizootie;
- Formation continue au 1^{er} secours avec l'accent mis sur la réanimation cardiopulmonaire et l'utilisation du défibrillateur semi-automatique ;
- Formation à la régularisation et gestion du trafic;
- Maintien des compétences spécifiques au socle de base par domaine de la PCi.

La compagnie 6 a réalisé le contrôle périodique des abris des communes d'Orny, Eclépens, La Sarraz et Pompaples et le personnel a poursuivi la constitution des quelques 3235 dossiers d'abris pour notre District qui sont pratiquement terminés à ce jour.



La compagnie 1, FIR (Formation d'Intervention Régionale), a été engagée selon les mêmes prescriptions d'instruction que le reste du bataillon. La compagnie a également bénéficié d'une présentation du Véhicule de Soutien Sanitaire (VSS) et du bus de commandement de la PCi VD qui est desservi par le détachement cantonal. Le dernier jour du cours de répétition, un engagement sous forme de compétition a été réalisé sur le territoire de l'Arboretum d'Aubonne. La compagnie s'est également exercée 3 soirs d'affilée sur le territoire de la commune d'Apples, à un engagement épizootie avec une mise en situation le plus proche possible de la réalité.

C'est grâce au travail des astreints du détachement presse et médias, sous le commandement en 2018 du plt Florian Magnin, que j'ai la possibilité d'agrémenter ce rapport et mes présentations avec des photos de qualité et que notre site internet et notre page Facebook sont rendus aussi dynamiques. Je vous invite à venir les visiter. (www.pci-district-morges.ch).



Toujours dans une optique de communication, le journal de Morges et de Cossonay ont consacré une pleine page à la PCi et je tiens une nouvelle fois à remercier les 40 communes qui nous ont mis à disposition une page de leur "Gazette communale" au profit d'un article de présentation de la PCi du District de Morges. Notre organisation, nos missions et nos activités ont ainsi été présentées via ce support papier qui nous aura permis de toucher le cœur de chaque foyer de ces communes. D'autres communes nous ont également confié une page de leur site internet.

L'étymologie du mot communiquer nous vient du latin "Communicare" qui signifie "mettre en commun". C'est dans cet objectif de partage et d'ouverture que la PCi pourra créer des valeurs supérieures et gagner des promoteurs parmi la population.

Mais les activités et prestations de notre bataillon ne se sont pas arrêtées ici.

Comme chaque année, nous avons participé à l'essai des alarmes fédérales le mercredi 7 février. C'est en effet, le 1^{er} mercredi du mois de février que l'ensemble des sirènes de notre pays sont testées. Pour notre District, il s'agit de 69 sirènes fixes et de 26 sirènes mobiles qui ont été enclenchées par nos soins en collaboration avec les communes. Seules 3 sirènes fixes sur 69 ont été défectueuses et ont de suite été remises en état.



En parallèle à cet essai, un détachement ad hoc a révisé les parcours pour les sirènes mobiles et a créé et testé les listes téléphoniques pour les habitations isolées qui ne peuvent recevoir l'alarme que par voie téléphonique car elles sont trop éloignées des sirènes fixes ou des parcours de sirènes mobiles.

Notre service de la Protection des Biens Culturels (PBC) a poursuivi ses activités de recensement des biens au profit des communes de Lavigny, Etoy, Bière, St-Oyens,

Berolle, St-Livres, Saubraz, Ballens, Mollens et le musée militaire Vaudois au Château de Morges.



Les fiches d'évacuation de ces différents sites ont également été créées. Elles ont pour but de permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer et de mettre en lieu sûr les biens recensés lors d'un sinistre et ceci avant l'arrivée des spécialistes de la Protection de Biens Culturels de la PCi.

Quatre semaines de cours de répétition ont été consacrées à la logistique avec des détachements convoqués et adaptés aux volumétries de travail à effectuer. L'entretien de nos 16 constructions, du matériel, des équipements et de nos 11 véhicules demande une planification importante et suivie. Le cours logistique de novembre a été en partie consacré à la réception et au contrôle des lots du nouveau matériel livré en application des directives cantonales.

Notre Etat-major de bataillon s'est exercé aux activités de conduite et de résolution systématique de problème selon les techniques et processus de travail en structure d'état-major sur la base d'un scénario d'Epizootie qui s'est déclaré sur une exploitation agricole de la région.



Il a également été engagé aux côtés du commandement de la compagnie 1 pour une formation de cadres sur deux jours à la place d'exercice du Day à Vallorbe. Les processus de conduite, le commandement, la connaissance du matériel et des activités de "team spirit" ont été les objectifs fixés pour ce cours.

La compagnie 5 a, durant son cours de répétition, accueilli et animé le passeport vacances. Nous avons profité de la présence d'enfants et d'animatrices pour exercer la compagnie à une mission d'assistance et d'évacuation d'un site en collaboration avec nos spécialistes du domaine ABC pour Atomique, Biologique et Chimique.



Deux ravitaillements ont été réalisés par nos détachements de cuisine au profit des sapeurs-pompiers. Comme chaque année en mars, l'école de formation de base de sapeurs-pompiers a nécessité la préparation de 200 menus sur deux jours à notre caserne de St-Prex.

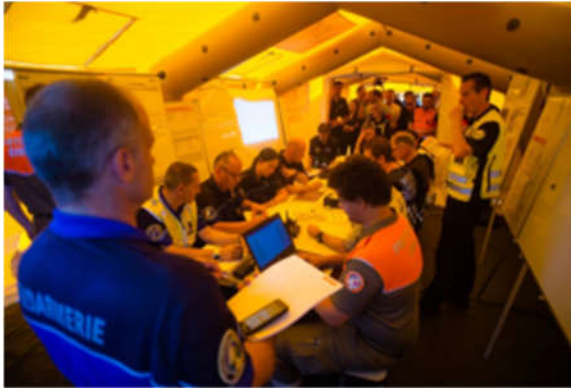
Le 1^{er} décembre, nous avons travaillé au succès du repas du rapport de promotions du SIS Morget dans les infrastructures du théâtre de Beausobre à Morges. Notre prestation, exceptionnelle pour ce rapport, avait pour but d'appuyer le SIS Morget, qui a profité de cette occasion pour remercier et fêter le départ en retraite du major Eric Henri de la fonction de commandant.

Notre bataillon a également été engagé pour des interventions en faveur de la collectivité (IFC) suivantes :



Le vendredi 4 mai, c'est la marche à travers Morges "Morges Bouge" qui a nécessité l'engagement d'hommes en appui de la Police Région Morges (PRM) avec des missions de facilitateurs pour les passages piétons empruntés par le parcours de la marche.

Le dimanche 9 septembre, c'est 50 astreints qui ont été engagés au profit de la course RER (Romande Energie Run) entre Allaman et Nyon en collaboration avec le bataillon voisin du District de Nyon pour la 3^{ème} année consécutive.



Le Samedi 2 juin, notre bataillon a été impliqué avec 195 hommes dans l'exercice cantonal « TMD » pour Transport de Matière Dangereuse. Ce dernier, établi sur un scénario d'une fuite de Chlore d'un wagon citerne, suite à un accident de chantier en gare de triage de Denges, a pu tester la coordination des secours cantonaux sur une problématique d'un accident chimique. Nous avons reçu les missions suivantes :

- Fournir et grimer 23 figurants blessés et incommodés par les vapeurs de chlore;
- Préparer et distribuer le ravitaillement en boissons et repas pour 357 personnes;
- Collaborer à la sécurisation du site d'exercice par l'installation de barrière et la mise en place de plantons de sécurité;
- Gérer le bouclage du site d'exercice et la déviation du trafic routier;
- Transporter les VIP et les médias lors de la visite de l'exercice.
- Fournir des figurants journalistes pour exercer la cellule communication de la Police Cantonale.

En parallèle à cet engagement, un détachement de la compagnie 1 a exercé une évacuation de masse de la commune de Lonay.

Les conclusions de cet engagement ont été riches d'expériences pour notre bataillon et nous avons été très fiers de travailler au succès de cet exercice.

La Protection Civile s'entraîne, exerce et renforce les connaissances de ses astreints afin d'être prête le jour où nous sommes alarmés. Nous avons le devoir de répondre à toutes sollicitations d'urgence avec professionnalisme et efficacité.

Notre première intervention sera effectuée au début de l'année passée. Du 12 au 16 février, nous avons dû accueillir et loger en urgence 600 Kurdes qui faisaient partie des quelques 1200 manifestants d'une marche de protestation, entre Lausanne et Genève, contre les bombardements turcs à Afrine.



Ces 600 personnes n'avaient aucune possibilité de logement et il aurait été dangereux de les laisser sans assistance et sans logement par les températures négatives qui frappaient notre région à cette période de l'année. L'accueil s'est réalisé dans les constructions de St-Prex et d'Aubonne ainsi que dans la grande salle de Tolochenaz et ceci avec le concours et l'appui des communes concernées.



En avril, c'est le très impressionnant incendie du centre de valorisation des déchets spéciaux de CRIDEC qui a nécessité notre intervention pour un ravitaillement de quelques 60 sapeurs-pompier.

Durant les 2 premières semaines de juin, d'importants orages ont provoqué de nombreuses inondations dans notre canton. Tout le monde se rappelle de ces images spectaculaires des rues de Lausanne transformées en torrents et des souterrains de la gare inondés en quelques minutes. Notre District ne fut pas épargné. Nous avons ravitaillé une nouvelle fois quelque 50 sapeurs-pompier et construit un muret en sacs de sable pour protéger un commerce à Cottens.

Avec les très fortes chaleurs de l'été, le plan canicule sera déclenché du 3 au 6 août. Un détachement de la PCi a appuyé les communes qui nous ont sollicitées pour réaliser les visites à domicile des personnes considérées à risque.

Tous ces engagements, que ce soit en exercice ou en situation réelle, que ce soit des manifestations ou des cours de répétition, n'auraient pas été possible sans le concours des miliciens, le cœur et la raison d'être de notre organisation, sans les professionnels de la PCi du District de Morges et sans le soutien infaillible des autorités politiques de notre District. Que ce soit les 62 délégués de notre assemblée régionale, sous la présidence, en 2018, de Monsieur Jean-Michel Lüthi, ou les 7 membres du Comité de

direction, sous la présidence de Monsieur Philippe Guillemain, j'ai pu, en tout temps, compter sur un soutien actif et une disponibilité exemplaire.

"Se donner les moyens d'avoir une Protection Civile efficiente tout en maîtrisant les coûts", cette volonté de mes autorités est aujourd'hui devenue adage dans notre organisation.

La PCi du District de Morges poursuit sereinement son chemin en 2019 avec une année particulièrement chargée.

Plusieurs interventions en faveur de la collectivité vont se dérouler durant l'année. C'est ainsi que d'avril à septembre, notre bataillon va travailler au profit de :

- La marche populaire "Morges Bouge",
- La 2^{ème} étape de la 50^{ème} édition du Tour du Pays de Vaud à Bière,
- L'Union des Communes Vaudoises organisée par les communes de Cossonay, Dizy, Gollion, La Chaux et Senarclens,
- La Fête des Vignerons,
- La 3^{ème} étape du Tour de Romandie et
- La 6^{ème} édition de la course Romande Energie Run entre Nyon et Allaman.

Nous avons également reçu comme objectif de formation 2019 par la division PCi du SSCM les objets suivants :

- Intégration du concept télématique cantonal avec l'intégration des nouvelles Radios Polycom TPH 900 que nous devrions recevoir cette année.
- Formation de 50% de l'effectif du bataillon au matériel antichute.
- Formation de 60 % de l'effectif du bataillon à la régularisation du trafic routier dans un carrefour ou un giratoire et 100% de l'effectif à la gestion d'un poste de circulation alternée.

Saint-Prex, le 11 mars 2019

It-col Dumartheray Marc

Commandant Bataillon
ORPC de Morges



Distribution :

Comité de direction	7 ex
Communes	62 ex
Etat-major	20 ex
Cdt PCi VD	1 ex

Préfecture	1 ex
Office régional PCi	1 ex